Elles brisent le silence

VIOLENCES CONJUGALES Au Pays basque, chaque année, 100 femmes de plus se déclarent victimes. Hausse de la violence ou lever des tabous ?

MARIE SEURIN
bayonne@sudouest.fr

C'est toujours une mauvaise nouvelle, le nombre de violences faites aux femmes a encore augmenté cette année. Au Pays basque, pour 501 victimes de violences conjugales en 2012 déclarées par le réseau local rassemblant les associations d'accueil (1), on en compte 459 à ce jour, en 2013.

La projection pour la fin de l'année devrait donc porter le chiffre à plus de 550. Soit une augmentation d'une centaine de victimes par an, la même hausse que sur ces cinq dernières années.

Mais par augmentation du nombre de personnes prises en charge, faut-il forcément entendre une réelle hausse des violences en elles-mêmes ? « Pas forcément, assure Claire Sabalo, membre du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles 64 (CIDFF). Il y a aussi, et c'est le point positif, une libération de la parole chez la victime grâce à la communication sur les structures d'aide et la mise en place des numéros d'urgence. »

Après l'Observatoire créé par la municipalité de Bayonne en 2010, un Groupement d'intérêt public (2) a également vu le jour en octobre dernier. Parmi les nouveaux moyens d'action, une permanence téléphonique (tél. 05 59 46 40 86) mise à la disposition de celles qui se décident un jour à franchir le pas.

« Oui, il y a une libération de la parole mais on revient de tellement loin, lance Colette Capdevielle, députée des Pyrénées-Atlantiques. Il est donc difficile de réellement chiffrer le nombre de victimes, à savoir si ce sont les actes de violence qui augmentent ou les victimes qui décident de briser le silence. »

Sur les 459 femmes touchées cette année au Pays basque, à chacune son histoire.

Jeunes filles victimes aussi

« Au Planning familial, le point de départ, c'est souvent une rencontre pour une interruption volontaire de grossesse. Une femme vient nous parler car son compagnon s'oppose à l'avortement. En discutant, on se rend compte qu'il y a eu un passage à l'acte, témoigne Michèle Berthier, vice-présidente du planning familial de Bayonne. Mais pour élargir sur d'autres formes de violences, celles qui ne sont pas forcément conjugales, nous avons aussi de plus en plus affaire à des jeunes filles. La plupart du temps, les violences ou agressions sexuelles sont commises par un membre de la famille, par des proches ou encore dans les soirées alcoolisées entre jeunes. Ce dernier contexte devient un phénomène notable aujourd'hui. »

Michèle Berthier du Planning familial de Bayonne accompagnée de Laetitia Mazoyer, ex-victime de violences conjugales. PHOTO J.-D. C.

Interrogées dans les rues de Bayonne sur le sujet, beaucoup d'adolescentes font état d'un certain « manque de respect chez les garçons dans la manière de parler et de traiter les filles »

Poursuites judiciaires

« C'est très dur de comprendre que l'on est une victime. Se voir reconnaître ce statut, pouvoir mettre des mots sur ce qui arrive, c'est le début d'une solution », témoigne Laetitia Mazoyer, elle-même victime de violences conjugales il y a plusieurs années et participant jeudi dernier à une conférence organisée par le Planning familial, à Bayonne. Mais si parler est une étape clé, cela ne résout pas tout. Beaucoup de femmes victimes déclarées sur le réseau associatif finiront par se séparer de leur conjoint, d'autres porteront plainte. Et puis il y a celles qui ne donneront pas de nouvelles, celles qui n'arriveront pas à quitter leur bourreau.

Pour les femmes empruntant la voie judiciaire (40 % environ), elles seront alors suivies par le service d'aide aux victimes de l'Association citoyenneté justice Pays basque (ACJPB). En plus de celles venant du réseau associatif, les trois professionnelles gérant cette structure s'occupent de toutes les victimes qui se sont rendues directement au commissariat.

Là encore, les chiffres globaux augmentent mais cela est dû « en partie, à la création de la nouvelle permanence, depuis septembre 2012, tenue par l'intervenante sociojudiciaire au commissariat de Bayonne », précise Sandrine Calhoun, juriste intervenante au sein du Service d'aide aux victimes de l'ACJPB.

(Lire également page 22)

(1) Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles 64 (CIDFF), l'association Atherbea, le planning familial de Bayonne et le Centre social Sagardian de Saint-Jean-de-Luz.

(2) Observatoire de lutte contre les violences faites aux femmes et sur l'égalité entre les femmes et les hommes.